



COMMUNIQUE DE L'USP du 28 mars 2019

Agnès Buzyn : Dernière annonce avant liquidation

La majorité LREM a voté l'article 6 du projet de loi de transformation du système de santé qui habilite le gouvernement à prendre, par voie d'ordonnance, des mesures visant à la création d'un « statut unique de praticien hospitalier ». Il s'agit d'un vote sans concertation avec les principaux concernés.

Ce qu'ils nomment « statut unique », c'est en fait la destruction du statut et son remplacement par des contrats pour tout le monde. C'est la porte grande ouverte aux recrutements locaux, à la discrétion de la gouvernance de l'établissement.

Ce qui est à l'œuvre, c'est une véritable volonté de nuire en en finissant avec le service public et avec les praticiens hospitaliers.

Si le constat et l'analyse proposés par Madame Buzyn début janvier 2018 nous avaient encouragés à lui exprimer nos [meilleurs vœux, non sans quelque ironie](#), cela va depuis de mal en pis. La ministre avait semblé avoir mesuré la casse du service public, la transformation de celui-ci en entreprise au management agressif depuis Hôpital 2007 et sa T2A (puis renforcé par les lois Bachelot et Touraine).

L'indépendance des médecins hospitaliers devait être attaquée par une fragilisation de leur statut et un intéressement (communiqué [Appel à la grève du 11 mai 2006](#)). Le rôle du médecin, notamment en psychiatrie qui se confronte à des situations de privation de liberté, s'est trouvé attaqué. Ses conditions d'emploi (embauche par le directeur, contrat local) livre sa force de travail au pouvoir gestionnaire ([motion USP Loi HPST](#)).

L'objectif essentiel de ces lois était de soumettre l'ensemble des personnels à des diktats productivistes et, notamment, des médecins au directeur, lui-même soumis à l'ARS, elle-même au ministère de la Santé, ce dernier étant soumis à Bercy pour garantir l'austérité... En fait, Madame Buzyn continue ce travail de sape du service public et l'accélère.

C'est bien de la promotion de la toxicité des relations au niveau local provoquant perte de sens, épuisement, souffrance au travail, voire suicide, dont il s'agit en fragilisant encore un peu plus les survivants.

L'ensemble du projet de mise au pas de la fonction publique ([communiqué du 12 février 2018](#)) va dans ce sens, y compris donc pour les directeurs...

Là où un directeur pouvait encore « un peu » résister, il suffira d'engager un contractuel (proposition actuelle de 1 an à 6 ans) payé double pour, par exemple, fusionner des établissements et supprimer des postes. Il s'agit bien ici d'une arme de destruction massive, le grand chantier de la Macronie !

Les lois HPST, Bachelot, Hôpital 2007, Touraine doivent être abrogée et celle-ci avortée.

Les PH et les chefs de secteur, notamment en psychiatrie, doivent être nommés par la ministre après avis de la commission statutaire, les directeurs aussi !

Cette orientation est d'autant plus importante que la pression sécuritaire ne cesse d'augmenter et que cette fragilisation est un danger majeur pour les libertés individuelles. [Les équipes de secteur ont besoin de confiance, d'indépendance et de lisibilité sur la durée.](#)

C'est pourquoi nous étions dans la rue [le 21 mars](#), c'est pourquoi nous préparons, lors notre [congrès à Besançon](#), la suite des actions.

L'« urgence psychiatrique », c'est d'inventer partout mille [printemps de la psychiatrie](#) !

A la mesure du danger, l'USP renouvelle son appel à soutenir toute lutte ou mouvement non violent et non fascisant permettant de mettre fin à cette politique (communiqué [Redonnez-nous un\(e\) ministre de la Santé !](#)) et il est évident que nous rejoindrons et appelons à rejoindre fédérations et confédérations dans ce combat.

Pascal Boissel, président et Pierre Paresys, vice-président